

303+

**Le journal des Architectes
et de l'Architecture
de la région Nouvelle-Aquitaine**

Vivre l'architecture
numéro 52 - Automne 2021

Exode urbain

Réhabilitations

Ressources locales

Bilan carbone

Chantiers et habitats
participatifs

Confort d'usage

À quoi ressemblera notre paradi(gme) ?

Olivier LAURENT, rédacteur en Chef du journal 308+, architecte.

Entre vos mains et sous vos yeux j'entreprends ici mon premier éditorial de rédacteur en chef du journal 308+. Je suis Olivier LAURENT, architecte installé à Bordeaux depuis 2008 et inscrit à l'Ordre depuis 2010. J'ai l'honneur d'avoir été désigné à ce poste en février dernier après avoir intégré le Conseil Régional de l'Ordre aux côtés de 8 nouveaux camarades et 16 confirmés.

Ce numéro 52 ouvre un diptyque de journaux sous la bannière du logement, sujet aussi encombrant et polémique que le climat ces derniers mois, à la veille d'une nouvelle échéance politique majeure. Quelle place tiendra la principale activité des architectes français (32,5 % des travaux en 2019¹) lors des prochaines présidentielles ? Doit-on réellement s'en préoccuper ?

De multiples initiatives se sont fait jour ces dernières années pour sensibiliser l'opinion publique mais surtout politique et professionnelle à la crise sous-jacente du logement. L'inexorable abaissement des surfaces habitables (-15 % en seulement 20 ans¹), l'absence de prise en compte du confort d'usage, le mépris des préceptes bioclimatiques entraînent un appauvrissement généralisé de la qualité de l'habitat, et donc de la qualité de vie des habitants tout en se conjuguant à une inflation des prix hors normes.

Coups de gueules, manifestes, labels, ces tentatives protéiformes ont récemment reçu le soutien imparable d'une pandémie mondiale suivie de catastrophes naturelles sans précédent et quasi hebdomadaires. Les courants de pensée et autres modèles théoriques muent progressivement en matrice disciplinaire !

Cette conjonction d'évènements a offert aux « tribuns verts » un crédit soudain et poussé les plus récalcitrants de notre univers à revoir leur copie pour convaincre que l'écologie, l'artificialisation des sols et l'usage des matières fossiles retenaient toute leur attention au quotidien...

Et après ? Oui, après cette pandémie et ces nouvelles règles du jeu : que se passera-t-il ? C'est ce dont nous aimerions traiter tous azimuts dans ce numéro : exode urbain, chantiers et habitats participatifs, réhabilitations, confort d'usage, ressources locales, bilan carbone. Il y a tant d'initiatives et de réalisations à passer en revue que ce seul numéro n'y suffira pas. Bonne lecture : suite au numéro 53.

« N'oublions pas que les renforts arrivent ! Ils sont dans des amphis, s'aventurent dans de nouveaux domaines, écrivent des thèses, manifestent, créent des communautés. Ils apprennent à transformer leurs passions en progrès et leur potentiel en pouvoir. [...] Nous cherchons toujours des solutions parfaites, des politiques parfaites mais nous ne pouvons plus nous le permettre. Il faut se mettre au travail, nous devons faire bouger les choses. Et nous devons le faire maintenant ! Allez ! Au boulot ! »

Rick Deckard (Blade Runner) aka Harrison Ford, discours du 3 septembre 2021 au congrès UICN de Marseille.

1 Voir rapport d'activité « les chiffres de la MAF-2021 »

Ce que les conseillers de l'Ordre ont fait pour vous

Représentation de la profession auprès des pouvoirs publics

Le 10 juin, S. Ait-Mehdi a représenté l'Ordre au Comité Local Unesco Bordeaux. Le 15, V. Gravière a été reçue par Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole. M. de Marien et C. Miglierina étaient présents au Conseil des professions libérales de Bordeaux le 7 juillet. Le 13 suivant, S. Samary a représenté l'Ordre à une réunion de Limoges Métropole sur la revitalisation du territoire. V. Souffron a rencontré le DGA de Limoges Métropole le 15 juillet. Le 26, un entretien a eu lieu entre V. Gravière et la présidente de l'URHLM-NA. Elle était présente au Congrès national HLM les 28 et 29 septembre.

Institution ordinale En plus des réunions officielles de Conseil et de Bureau chaque vendredi... V. Gravière a participé à une réunion organisée par la DRAC-NA le 22 juin sur les AJAP, ainsi que le 21 septembre. Les 9 juin, 7 juillet et 8 septembre, V. Gravière, M. de Marien, L. Bories, B. Chounet, J. Gadrat, P. Lascabettes, C. Le Calvé, N. Merlo, C. Miglierina ont travaillé avec le Barreau de Bordeaux sur la Ville de demain. Les commissions ordinales se sont réunies les 1^{er} juillet et 9 septembre : Communication (M. de Marien, B. Chounet, V. Estavoyer, C. Gaudin, C. Miglierina, O. Laurent, C. Le Calvé, P. Vettier), Influences (V. Gravière, S. Ait-Mehdi, S. Samary, N. Merlo, L. Bories, B. Delafoulhouze, P. Vettier, F. Mazabraud et. Gadrat), Perspectives (V. Gravière, C. Le Calvé, B. Delafoulhouze, P. Lascabettes, P. Vettier, N. Merlo, S. Samary, S. Ait-Mehdi, M. de Marien, C. Gaudin, C. Miglierina, L. Bories) Le comité de rédaction du journal 308 + s'est réuni les 8 juin et 14 septembre (O. Laurent, C. Miglierina). Les conseillers du Pôle de Limoges ont tenu séance les 11 juin et 2 septembre (V. Souffron, F. Mazabraud, S. Samary, A. Jugi), ainsi que ceux du Pôle de Poitiers les 26 juillet et 15 septembre (P. Vettier, C. Gaudin, P. Mulnet). V. Gravière a assisté à la Conférence des régions les

8 et 9 juillet et 17 septembre. De nombreux conseillers ont participé à la rencontre de l'Interrégion Grand Sud les 22 et 23 juillet. Le 24 septembre, les conseillers ont accueilli les jeunes inscrits venus prêter serment et les architectes néo-aquitains lors de l'Archipride.

Filière Bâtiment Les 7 et 8 juin, C. Miglierina, O. Laurent, K. Simon, B. Chounet, C. Gaudin, N. Merlo, V. Estavoyer et V. Souffron étaient membres des jurys HMONP à l'EnsapBx. Le 9, Julien Gadrat a siégé au jury du Prix régional de la Construction Bois. B. Delafoulhouze a représenté l'Ordre à l'assemblée générale d'Odeys le 10 juin. Des rencontres avec arc-en-rêve ont eu lieu les 15 juin (V. Gravière, M. de Marien, C. Miglierina, C. Le Calvé) et 13 juillet (V. Gravière). Le 17 suivant, J. Gadrat a assisté à une conférence Odeys sur les chais durables. Il a représenté l'Ordre à l'assemblée générale de la FFB Gironde le 30 juin. De même de D. Mokrane, à l'AG du CAUE Lot-et-Garonne le 6 juillet. Et P. Lascabettes à celle de la CERC le lendemain. Le 13 juillet, C. Gaudin a participé à un séminaire de l'EnsapBx. O. Laurent était membre du jury des Pyramides d'Argent (FPI) le 7 septembre et était présent à la cérémonie de remise de ces prix le 23 septembre avec V. Gravière et N. Merlo. Le 22, V. Souffron a représenté le CROA à une réunion de Corrèze Ingénierie.

Litiges, déontologie et défense du titre d'architecte

Les 17 juin, 1^{er} juillet, 29 juillet et 9 septembre, D. Mokrane, J. Boutet, V. Souffron, J. Gadrat, A. Jugi et V. Estavoyer, A. Jugi, S. Tardieu ont traité les dossiers mis à l'ordre du jour de la Commission Juridique.

Marchés publics Ont participé aux réunions de la Commission Marchés publics du CROA les 1^{er} juillet et 9 septembre K. Simon, A. Jugi, C. Gaudin, P. Lascabettes, D. Mokrane et P. Mulnet.

L'exposition du label BFB ouvre le cycle « Frugalité ! »

L'équipe du 308- Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine.

Le 308- Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine lance un nouveau cycle de programmation autour de l'exposition du label « Bâtiment Frugal Bordelais ». Ouverte au public pour le week-end des Journées Européennes du Patrimoine, elle sera inaugurée le 6 octobre 2021 à 18 h 30.

La présentation dans l'exposition du Manifeste national pour une frugalité heureuse & créative' dialogue avec la mise en application locale de principes frugaux, regroupés dans un label adapté aux spécificités du territoire bordelais. En complément, des projets choisis par le groupe local Frugalité présentent des architectures d'échelles moins importantes, réalisées avec ou sans accompagnement professionnel.

Le 308- Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine prend le prétexte de l'exposition du label « Bâtiment Frugal Bordelais » pour explorer l'actualité en lien avec la frugalité dans un nouveau cycle de programmation.

Ce cycle intitulé « Frugalité ! » encourage des démarches empreintes de sobriété pour nos territoires et nos bâtiments, comme réponses aux enjeux écologiques et sociétaux face à l'urgence climatique.

L'exposition, la conférence de Philippe Madec en partenariat avec FIBOIS Landes de Gascogne pour Woodrise 2021 (07/10 à 18h30), les rencontres professionnelles (06/10 & 07/10) et les émissions de radio en direct sur Mezzanine² (7/10, 14/10, 28/10 et 18/11 à 18h00) permettront de comprendre et de questionner le label « Bâtiment Frugal Bordelais » en concertation avec les différents acteurs du territoire : son contexte, ses enjeux, son contenu technique et ses possibles évolutions.

1 Manifeste co-écrit par Alain Bornarel et Dominique Gauzin-Müller et Philippe Madec prônant un changement d'approche radical dans l'architecture et l'aménagement des territoires urbains.

2 radio / culture / architecture : www.mezzanine.archi

Pourquoi créer un référentiel pour un Bâtiment Frugal à Bordeaux ?

Le patrimoine bâti historique de Bordeaux est exceptionnel, reconnu comme tel, et, à plusieurs titres, inspirant à l'heure de dresser une analyse critique des pratiques récentes de l'acte de bâtir (protection contre les chaleurs estivales, efficacité en termes d'entrée de lumière comme de ventilation, prise en compte du risque d'inondation, présence d'îlots végétalisés continus ...). Celui-ci constitue un atout du tissu bordelais, à préserver et respecter.

Un référentiel frugal donc, parce que les bâtiments qu'on construit aujourd'hui à Bordeaux ressemblent comme deux gouttes d'eau à ceux qu'on construit à Lille, Marseille ou n'importe quelle ville de l'Hexagone. Le bâtiment frugal, au contraire, est « contextualisé », adapté à un territoire, à un contexte climatique, économique et social local.



Crédit graphique : Tabaramounien.

Une exposition proposée par et avec le soutien de la Mairie de Bordeaux et de Bordeaux Métropole. Des émissions de radio réalisées en partenariat avec Rumeurs Radio. Programme & renseignements ma@le308.com / 05 56 48 83 25.

Entretien avec Atelier du Sillon

**Pauline Gillet et Nicolas Besse
paysagistes concepteurs, AJAP 2020.**

Maison de l'Architecture du Limousin en Nouvelle-Aquitaine.

Quelle définition donneriez-vous au terme de frugalité ?

Spontanément, les mots qui nous viennent sont sobriété, légèreté, économie.

Quel rapport avez-vous à la frugalité ? Quelle application a-t-elle ou non dans votre démarche de paysagistes ?

Il s'agit pour nous de faire bien, voire très bien avec peu, être efficace avec une exigence forte ce qui demande de sortir des schémas classiques ou habituels. Nous sommes attentifs : appréhender et comprendre l'existant, rechercher les ressources disponibles sur le territoire, autant matérielles qu'humaines... saisir des opportunités. Un projet frugal est souvent synonyme d'une rationalisation/baisse de budget. Mais le projet peut être généreux. Frugal et généreux ne sont pas en contradiction. On n'a pas les mêmes moyens, mais les enjeux restent les mêmes.

Comment prenez-vous en compte le vivant dans vos projets, les végétaux et les humains ?

La base du métier est de travailler avec le vivant : le sol, le végétal, la nature, les humains...

Nous échangeons et faisons de nombreux allers-retours avec maîtres d'ouvrage et usagers afin d'en percevoir les atouts et dynamiques... utiliser des possibles... travailler avec, transmettre et permettre l'appropriation du projet.

Dans le cadre de la résidence Vassivière Utopia, nous avons en plus de la conception, construit le projet. La technique pierre sèche a été valorisée au travers de chantiers participatifs accompagnés de Philippe Deubel, bâtisseur pierre sèche. Les pierres ont été collectées sur la commune, échanges de « coup de main » à un particulier qui déposait un mur. Le chantier participatif a permis de transmettre un savoir-faire auprès de la population locale qui peut ensuite l'appliquer.

Le peu de moyens amène des réponses différentes tout autant adaptées et qualitatives.

Vous exercez en Limousin, territoire vert et rural. À quelles problématiques êtes-vous confrontés ?

En territoire rural, les thèmes et les enjeux sont spécifiques et variés. En ville, la demande de végétalisation est forte. À la campagne, le paysage est très présent, la « nature » à proximité immédiate. Mais dans de nombreux cas de centre-bourg par exemple, on retrouve des problématiques similaires. On note notamment la disparition ou la détérioration du patrimoine végétal, la dominance de l'automobile dans les aménagements et la faible qualité d'espace pour les piétons... La question de l'habitat est également très présente, avec l'idéal de l'habitat individuel proche du paysage. Nous avons pu travailler à l'étude préalable pour l'installation de hameaux. Comment on vient construire ? Comment intégrer la topographie, les vues, les éléments singuliers comme une haie bocagère... donner une base aux aménagements, proposer un pré-verdissement, établir une notice paysagère/donner des conseils d'implantation aux futurs habitants... Nous menons le travail de réflexion et de conception en maquettes évolutives avec les maîtres d'ouvrage et instructeurs. Manipulables, elles permettent à chacun de se questionner, de se positionner et de réfléchir au projet ensemble. Nous souhaitons valoriser des qualités de vie pour les futurs habitants tout en sortant des schémas classiques, soigner l'héritage de ce qui va s'implanter, être vigilants par rapport au paysage et à la société, ce qu'on construit, ce qui reste, ce qu'on laisse.



Atelier du Sillon et Philippe Deubel, Vassivière Utopia, Nedde, 2020.
Photographie : Atelier du Sillon

Pouvoir d'agir !

Normandie-Nièmen, médiation et actions habitantes aux Trois-Cités : un acte possible de re-création.

Christophe TEIXEIRA, architecte, agence ABLOMÉ, administrateur de la Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine.

Construite au début des années 1960, la barre Normandie-Nièmen, au cœur du quartier des Trois-Cités à Poitiers, fait partie de ce patrimoine urbain et architectural du xx^e siècle dit « ordinaire ». Comme bien d'autres grands ensembles résultant de la politique de reconstruction menée par l'État en matière d'aménagement et de planification urbaine du territoire, cet immeuble à l'architecture désuète présente aujourd'hui une mauvaise image, préjudiciable à ses habitants.

L'état de vétusté, voire de fragilisation du bâtiment (13 étages pour 169 logements), inquiète. Des balcons considérés à risques sont interdits d'accès, des caves et celliers inaccessibles. S'ajoutent à cela des actes d'incivilités répétés, des ascenseurs souillés d'urine en dysfonctionnement, des boîtes aux lettres cassées et des troubles de voisinage persistants dus à une isolation phonique de mauvaise qualité, voire inexistante.

Face à cette situation, les locataires ont sollicité en 2019 les élus locaux et le bailleur social autour d'un temps de rencontre au pied de l'immeuble, afin d'exposer leurs inquiétudes, leurs revendications et être informés de la tenue d'éventuels travaux. Pour ce faire, ils ont été accompagnés par Loc'action, collectif fondé en 2015 fédérant des habitants du quartier épaulés par le Centre Socioculturel des Trois-Cités, investi dans le développement du pouvoir d'agir des habitants.

Dans la continuité de cette démarche, Loc'action a sollicité la Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine pour une mise en œuvre collaborative d'actions et de temps de médiation à destination des habitants et acteurs de la vie du quartier. Qu'il s'agisse d'un programme de rénovation ou de transformation de ce patrimoine bâti, c'est autour de la conviction partagée que la concertation et l'implication habitante sont un préalable nécessaire à la réussite d'une telle opération que Loc'action et la Maison de l'Architecture ont débuté leur collaboration au printemps 2021.

Animée par la volonté de partager la culture architecturale sous toutes ses formes, la Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine accompagne Loc'action sur des temps de réflexions en lien avec le cadre de vie, la transition écologique et le renouvellement urbain auprès des habitants du quartier et des locataires.

Le bailleur social, les élus, les acteurs et habitants du quartier ont depuis participé à différents temps de médiation et ateliers. L'objectif étant, *in fine*, que les locataires soient associés au futur projet de travaux de leur immeuble, leur parole prise en compte et leur pouvoir d'agir reconnu !

Affaire à suivre...



Photographie : Loc'action

Essayer la vie ici

Sophie BERTRAND, architecte installée à Eymoutiers, 2000 habitants, élue au Conseil National de l'Ordre des Architectes.

Définition

Un logement passerelle définit un logement temporaire, souvent en ville, pour pallier l'accès à un logement. Sur le plateau de Millevaches, au cœur du Limousin, plusieurs logements passerelles sont proposés dans des villages, à des porteurs de projet souhaitant s'installer. Ils leur permettent de découvrir le territoire, tester leur projet d'activité et de vie, en bénéficiant aussi et surtout d'un accompagnement.

Contexte

Étymologiquement Millevaches signifie entre autre « lieu élevé et vide ».

Caractéristiques : Faible densité : 15 habitants / km², proche de celle du Sahel¹. Rétention du bâti :

- bâti vacant entre 18 à 23%,
- maisons secondaires, ouvertes en été, peu mises en vente,
- peu de locatif confortable disponible à l'année,
- bâtiments en vente nécessitant des travaux lourds,
- et même si le coût moyen à l'achat de l'existant en centre bourg, est de 200 €/m², l'absence de jardin rend ces biens peu attractifs.

Attractivité

Le Limousin a un des plus faibles PIB en France... et un des plus forts taux de satisfaction : on y est bien... « pour vivre heureux, vivons cachés »². Depuis les années soixante-dix, une politique d'accueil s'organise sur le Plateau, portée par quelques maires, déjà relayée par des nouveaux arrivants. Ce monde rural, apparemment pauvre, est perçu comme riche de possibles ; un espace de respiration, loin des pressions de la ville, où le rêve est permis, sa réalisation à portée de main.

1 Voir les études de l'économiste Olivier Bouba-Olga.

2 PM densité Bordeaux 5 208 habitants / km².

3 Même le graphiste de ce journal envisage une vie entre Bordeaux et le Plateau !

Levier

En étudiant l'entrepreneuriat rural, on pointe le rôle clé de l'habitat dans les processus de création d'activité. Les maires sont souvent les premiers sollicités et les premiers interlocuteurs des porteurs de projets et des futurs habitants. En une dizaine d'années, un maillage et un accompagnement se tisse. Il s'agit de réhabilitations avec une volonté de redonner vie à des villages, ou encore des locations de gîtes touristiques, hors période estivale. Nous sommes entrés dans un cercle, fragile, mais vertueux : des trentenaires s'installent en créant leur activité, des classes ré-ouvrent... Depuis 2020, ce phénomène s'est accéléré³. Essayer la vie ici, c'est s'offrir le luxe du temps et de la proximité.

A suivre !

Les logements passerelles sont une réponse, structurée et limitée, pour accueillir de nouveaux habitants. Une autre réponse se profile et interroge : la multiplication des Tiny House. L'accès au logement dans les territoires ruraux se pose aussi en terme de densité, de coût d'immobilier, de qualité, d'aménagement du territoire, de l'équilibre entre réhabilitation et constructions neuves, des ressources disponibles et des savoir-faire locaux.



Logement passerelle de l'éco-quartier de Faux-La-Montagne. Photographie : Sophie Bertrand

La sobriété heureuse

Frédérique HCERNER, architecte et administratrice de MAJ Formation Continue - architecture et cadre de vie.

Le bâtiment est encore un domaine extrêmement émetteur de carbone. Nous devons métamorphoser l'acte de construire, en profondeur. Nous nous sommes entretenus avec l'agence Atelier Architecture Perraudin, qui construit depuis deux générations des bâtiments écologiques, sobres, sur la base de matériaux bio-sourcés et géo-sourcés (bois, pierre et terre crue).

Jean-Manuel Perraudin préfère parler de Sobriété plutôt que de Frugalité pour éviter toute référence à la consommation. Le terme est plus humble et évoque mieux l'architecture du futur qui doit être toute en retenue.

L'agence utilise les matériaux pour ce qu'ils sont : pierre, terre et bois sont employés en structure et non en habillage. On évite ainsi tout recours aux produits de traitement, revêtement ou aux équipements « correctifs » : de thermique d'été, d'hygrométrie, d'humidité (climatisation, double flux...) à fort impact carbone. Ces matériaux apportent inertie, air sain et une hygrométrie optimale. Ils permettent de produire tous les programmes, logements, crèches, musées. On peut faire des tours en pierre, comme nos ancêtres (flèche de la basilique Saint-Michel à Bordeaux de 115 m).

La question de l'emploi des matériaux géo-bio-sourcés ne se pose pas, ce qu'il faut c'est cesser d'employer les autres matériaux car ils émettent du carbone de manière délirante, directement et indirectement. Il faut employer des matériaux qui ne dépendent pas d'énergie, atteindre la sobriété énergétique pour la construction du bâtiment, son entretien et sa déconstruction.

La pierre est réutilisable à l'infini, sans dépenser d'énergie en transformation contrairement aux matériaux recyclables par exemple, qui peuvent beaucoup coûter en carbone à la construction et en re-consommer une seconde fois au recyclage.

Sur la question du logement et de la ruralité, la vraie question est pourquoi a-t-on besoin de logements et où ? Nous avons 33 millions de logements pour 65 millions d'habitants en France, soit un logement pour 2. Pourquoi en rajouter ? Parce qu'il en manque en ville ? Le vrai problème de la ruralité est sa mise à l'écart au profit des métropoles.

L'architecture est d'utilité publique, à ce titre l'architecte a le devoir de faire au mieux et c'est souvent possible. Aujourd'hui le monde de la construction n'a plus le choix et suit. Les pouvoirs publics changent aussi, peut-être parce que les électeurs sont plus jeunes et sensibilisés au réchauffement climatique. Nous devons nous battre et redresser la barre.



Agence AAP, chantier d'un projet en Terre-Bois-Pierre-Typha Sénégal

Re/construire ensemble nos territoires de demain

Comité de rédaction du colloque, Michel ARRAYET géomètre, Mélanie BENTAYOU architecte, Séverine TARDIEU architecte.

Une approche plurielle et interprofessionnelle

L'urgence environnementale est devenue la première préoccupation des Français. Nos sociétés dites « modernes » ayant épuisé la quasi-totalité des ressources naturelles de notre planète, nous devons, très rapidement, changer de modèle de développement. Cette prise de conscience collective va transformer toutes les sphères de la société et toutes les composantes de notre civilisation vont être impactées par ces évolutions.

En ce qui concerne l'urbanisme et le logement, la sobriété foncière va devenir le leitmotiv des prochaines années, voire décennies et l'aménagement sous toutes ses formes va devoir composer avec cette frugalité. En effet l'augmentation de la population et la poursuite du desserrement des ménages imposent de produire le même nombre de logements que ce que nous produisons aujourd'hui, voire davantage.

Réussir à concilier la demande toujours forte en nouveaux logements avec la réduction des gisements de foncier, réussir à ramener la nature en ville, réussir à repeupler les cœurs de nos bourgs et nos cités voici quelques-uns des immenses défis auxquels nous serons confrontés ces prochaines années.

Parce que la question de la qualité du logement et plus largement celle du cadre de vie est une question plurielle et interdépendante des autres professions se rapportant à l'aménagement du territoire, les professionnels libéraux du département des Pyrénées-Atlantiques, ont décidé depuis plus de trois ans de réfléchir, ensemble, sur ces problématiques.

Notre postulat de départ reposant sur l'idée que seul le travail en équipe sur ces chantiers permettra de proposer un cadre de vie agréable, harmonieux et apaisé pour nos concitoyens.

De par son caractère essentiellement rural, le territoire du département abrite une société qui a la possibilité de devenir pionnière sur de nombreux sujets, qu'ils soient liés au logement, à l'agriculture, à l'énergie, à la préservation des ressources et plus largement à la place de l'homme dans son écosystème.

Ainsi le 1^{er} octobre prochain nous organisons un colloque où nous traiterons de thèmes essentiels : logements, gestion de l'eau, nature en ville, étalement urbain, biodiversité. La journée se déroulera sous la forme de trois tables rondes :

- Urbanisation en périphérie d'une petite agglomération.
- Dans nos centres bourgs quel cadre de vie pour demain ?
- Restaurer et valoriser la nature en ville.

Ensemble, partageons nos compétences pour une réflexion commune !



Crédit graphique : Carole Boniface pour le Pavillon & Collectif.huge





Du collectif sur mesure

Benoît HERMET, journaliste.

Siegrid Péré-Lahaille et Antoine Carde forment le duo de l'agence Éo, toutes architectures, installée à Bègles dans la métropole bordelaise. En 2014, ils remportent un appel d'offres lancé par le bailleur Aquitanis¹ pour construire une résidence participative en locatif social. L'initiative est atypique car les locataires n'interviennent habituellement pas sur leur futur logement. *Locus Solus*², «le lieu unique», est une résidence de quarante-six appartements qui s'élève au pied d'autres immeubles du Grand Parc, un quartier de Bordeaux édifié dans les années soixante. Petit à petit, le projet a pris forme collectivement : réunions avec les locataires, visites d'autres logements sociaux innovants à Bordeaux et Nantes, rendez-vous individuels avec les architectes pour concevoir les appartements, réalisations de maquettes lors d'un atelier, chantier... Quatre années pour concrétiser cette expérience assez unique, «une démarche qui n'est pas plus longue ni plus coûteuse», observent les architectes. «Au début, les gens n'y croyaient pas mais les choses se sont dénouées par l'échange, la parole», et grâce au rôle actif d'un médiateur. La résidence est construite sur un parvis-dalle qui a permis de conserver en-dessous le parking existant et de créer une ferme urbaine en R+1. La structure en poteaux-poutres sans murs de refend reste adaptable par la suite. Les appartements sont traversants, spacieux et vitrés, agrémentés d'extérieurs généreux. Tout n'a pas fonctionné, comme cette salle polyvalente ouverte à d'autres habitants : victime de son succès, elle créait trop de nuisances... Les locataires de *Locus Solus* ont dû arbitrer en parlant d'une même voix, grâce aux liens tissés pendant quatre ans. «Ce qui est important dans le participatif, c'est la capacité à pouvoir se parler même quand on n'est pas d'accord», soulignent les architectes. Quant aux locataires, ils n'auraient peut-être jamais eu accès à un architecte autrement. «Être pris en considération pour construire quelque chose d'aussi important que l'endroit où l'on vit, c'est aussi reprendre de la confiance et du contrôle sur nos existences», témoigne une habitante. Une expérience à cultiver sans aucun doute.

LOCUS SOLUS

Projet participatif en locatif social

Maîtrise d'ouvrage

Aquitanis

Maîtrise d'œuvre

Éo, toutes architectures

Démarche participative

Médiation & Environnement

Montant des travaux

5 415 558 € HT

Surfaces

3 710 m² (SHAB)

4 792 m² (SP)

10 418 m² (SHOB)

Planning travaux

Début avec les habitants : 2014

Livraison : février 2018

Récompense obtenue

Palmarès Régional d'Architecture

en Nouvelle-Aquitaine (PRAD'A) 2019

Catégorie XL

1 Sous l'impulsion de son ancien directeur, Bernard Blanc.

2 Titre d'un roman de Raymond Roussel.



L'agenda des formations de MAJ Formation Continue – architecture et cadre de vie.

AU 308, AVENUE THIERS, À BORDEAUX

Dès lundi 04 octobre – 2 visioconférences + 1 jour
«Architecte, maîtrisez la conception en paille»

Dès lundi 04 octobre – 3 jours
«Revit Architecture BIM – perfectionnement» – label 2021

Dès mardi 05 octobre – 2 visioconférences + 1 jour
«FEEBât DynaMOE 2 – bâtiments tertiaires et collectifs»
- habilitation nationale

Jeudi 07 octobre – 1 jour
«Gérer les pièces du chantier – architecte»

Dès jeudi 07 octobre – 2 jours
«Construire en matériaux biosourcés et géosourcés»
- label 2021

Lundi 11 octobre – 1 jour
«Gérez votre temps et gagnez en efficacité» – label 2021

Dès lundi 11 octobre – 2 jours
«Négociateur : optimisez votre pouvoir de persuasion pour améliorer vos résultats» – label 2021

Dès mercredi 13 octobre – 2 jours
«Appliquer les règles d'accessibilité handicapés dans les ERP et le logement» – label 2021

Dès jeudi 14 octobre – 2 jours
«Analyse en Cycle de Vie des bâtiments» – label 2021

Dès jeudi 14 octobre – 2 jours
«Expertise : architecte, devenez expert conseil»

Dès lundi 18 octobre – 2,5 jours
«Appliquer les règles de sécurité incendie dans les établissements recevant du public» – label 2021

Dès lundi 18 octobre – 2 jours
«Conduite de réunion de chantier et gestion des conflits»
- label 2021

Dès mardi 19 octobre – 10 jours
«Créer et/ou reprendre une entreprise d'architecture ou de paysage»

Dès mercredi 20 octobre – 2 jours
«Génie agronomique : créer des sols fertiles via le recyclage et l'économie circulaire» – label 2021

Dès mercredi 20 octobre – 3 jours
«Pathologies et solutions de confortement de la structure du bâti» – label 2021

Dès vendredi 22 octobre – 2 jours
«Habitat participatif – soyez outillé pour mener ces projets innovants» – label 2021

Dès lundi 25 octobre – 4 jours
«Archicad BIM – initiation» – label 2021

Dès mardi 26 octobre – 1 jour
«Mettre en œuvre «éco et co-conception» avec des équipes pluridisciplinaires»

Dès mardi 26 octobre – 3 visioconférences + 3 jours
«FEEBât DynaMOE 1 – le projet du particulier»
Habilitation nationale

Dès mardi 26 octobre – 4 jours
«Concevoir l'harmonie avec la géométrie sacrée»
- label 2021

Dès mercredi 27 octobre – 2 jours
«Rédiger efficacement des pièces écrites architecturales»

Dès lundi 8 novembre – 1 jour
«Les assurances de l'architecte : qui paye les dégâts?»

Dès lundi 8 novembre – 2 jours
«Sketchup BIM – perfectionnement» – label 2021

Dès mardi 9 novembre – 2 jours
«Assurer la mission OPC – Ordonnancement, pilotage, coordination» – label 2021

Dès lundi 15 novembre – 3 jours
«Allplan BIM – initiation» – label 2021

Dès mercredi 17 novembre – 2 jours
«Définir et contrôler son coût d'agence par projet»
- label 2021

Dès mercredi 17 novembre – 3 jours
«Réhabilitation durable et diagnostic technique en bâti ancien» – label 2021

Dès vendredi 19 novembre – 1 jour
«Appliquer les règles d'accessibilité handicapés dans les espaces extérieurs» – label 2021

Dès lundi 22 novembre – 3 jours
«Concevoir un permis d'aménager» – label 2021

Dès lundi 22 novembre – 4 jours
«Géobiologie : initiation, perfectionnement, expertise et correctifs»

Dès mercredi 24 novembre – 1 jour
«Les marchés de conception-réalisation et globaux de performance» – label 2021

Dès jeudi 25 novembre – 2 jours
«Les marchés publics de maîtrise d'œuvre : les règles de la loi MOP» – label 2021

Dès jeudi 25 novembre – 2 jours
«Concevoir en basse énergie – bas carbone pour 2050»
- label 2021

Dès lundi 29 novembre – 1 jour
«Dématérialisation – Chorus Pro : maîtriser la facturation» – label 2021

Dès lundi 29 novembre – 2 jours
«L'eau dans le projet urbain durable» – label 2021

Dès mardi 30 novembre – 1 jour
«Twinmotion – images et animations» – label 2021

Dès mercredi 01 décembre – 1 jour
«Créer et/ou utiliser votre «DUME» - pratiques et réalités»

Dès mercredi 01 décembre – 2 jours
«Conception et planification d'une stratégie d'entreprise»

Dès jeudi 02 décembre – 1 jour
«Îlots de chaleur urbain et confort d'été» – label 2021

Dès lundi 06 décembre – 3 jours
«Archicad BIM – perfectionnement» – label 2021

Dès vendredi 17 décembre – 1 jour
«Électrosmog : pourquoi et comment s'en protéger»
- label 2021

À DISTANCE, DEPUIS CHEZ VOUS

Dès mardi 12 octobre – 6 demi-journées
«Conduite de chantier – du CCTP à la réception des travaux» – label 2021

Dès lundi 18 octobre – 2 demi-journées

« Les marchés de conception-réalisation et globaux de performance » - label 2021

Dès mardi 19 octobre – 4 demi-journées

« Les marchés publics de maîtrise d'œuvre : les règles du code de la commande publique » - label 2021

Dès lundi 25 octobre – 3 demi-journées

« Present your project – anglais professionnel MOE »

Dès lundi 25 octobre – 4 demi-journées

« Concevoir en basse énergie – bas carbone pour 2050 » - label 2021

Dès mercredi 17 novembre – 2 demi-journées

« S'initier à la construction paille »

Dès lundi 22 novembre – 2 demi-journées

« Îlots de chaleur urbain et confort d'été » - label 2021

Dès lundi 22 novembre – 4 demi-journées

« Le confort d'été à l'intérieur du bâti » - label 2021

Dès mardi 23 novembre – 4 demi-journées

« Manager son équipe en agence de MOE » - label 2021

Dès lundi 06 décembre – 5 demi-journées

« Appliquer les règles de sécurité incendie dans les établissements recevant du public » - label 2021

Dès lundi 06 décembre – 4 demi-journées

« Conduite de réunion de chantier et gestion des conflits » - label 2021

Dès lundi 13 décembre – 4 demi-journées

« Assurer la mission OPC – Ordonnancement, pilotage, coordination » - label 2021

HORS LES MURS

Dès mercredi 13 octobre – 3 jours à Angoulême (16)

« Pathologies et solutions de confortement de la structure du bâti » - label 2021

Dès mercredi 20 octobre – 2 jours à Poitiers (86)

« Manager son équipe en agence de MOE » - label 2021

Dès jeudi 21 octobre – 2 jours à Bayonne (64)

« Concevoir en basse énergie – bas carbone pour 2050 » - label 2021

Dès lundi 25 octobre – 2 jours à Limoges (87)

« Négociateur : optimisez votre pouvoir de persuasion pour améliorer vos résultats » - label 2021

Dès jeudi 04 novembre – 7 visioconférences + 1 jour à Limoges (87)

« FEEBât DynaMOE 1 – le projet du particulier » - habilitation nationale

Dès jeudi 04 novembre

7 visioconférences + 1 jour à Poitiers (86)

« FEEBât DynaMOE 1 – le projet du particulier » - habilitation nationale

Dès mardi 09 novembre – 2 jours à Poitiers (86)

« Concevoir en basse énergie – bas carbone pour 2050 » - label 2021

Dès mardi 16 novembre – 3 jours à Pau (64)

« Conduite de chantier – du CCTP à la réception des travaux » - label 2021

Dès vendredi 19 novembre – 1 jour à Pau (64)

« Apprendre à aménager son lieu de travail pour booster son activité »

Dès mercredi 01 décembre – 3 jours à Poitiers (86)

« Réhabilitation durable et diagnostic technique en bâti ancien » - label 2021

Dès jeudi 02 décembre – 2 jours à Pau (64)

« Concevoir en basse énergie – bas carbone pour 2050 » - label 2021

Dès mercredi 08 décembre – 2 jours à Pau (64)

« Rédiger efficacement des pièces écrites architecturales »

** Label 2021 : reconnaissance de qualité par la Branche Architecture, donnant droit à des prises en charge pouvant aller jusqu'à 100%, pour les Architectes et leurs salariés.*

BRÈVE

Expérimenter l'architecture !



Cette année encore, les architectes se rassemblent pour fêter les Journées nationales de l'architecture (#JNArchi) du 15 au 17 octobre. Un moment convivial à ne pas rater et une occasion unique pour les professionnels de l'architecture de vous faire découvrir les coulisses et la réalité de leur profession. « Les architectes fêtent les Journées nationales de l'architecture » et rassemblent des professionnels, curieux, amateurs et passionnés

d'architecture. Porteurs des savoir-faire qui façonnent quotidiennement la morphologie et l'évolution de nos territoires, de nos villes et de nos espaces de vie, les architectes seront au rendez-vous partout en France pour échanger et partager des moments riches en découvertes. Balades urbaines, ateliers pédagogiques, débats, rencontres, visites de chantier, de réalisation ou d'agence, retrouvez l'ensemble des activités originales et variées proposées par les architectes proches de chez vous, sur la carte interactive dédiée !

<https://journesarchitecture.culture.gouv.fr>

Une occasion idéale et accessible à tous pour parler d'architecture du quotidien dans un cadre convivial et, pourquoi pas, de susciter l'envie de nouveaux projets !

Architectes inscrivez-vous !

Amateurs et curieux participez, nous vous attendons !

L'agenda culturel de Nouvelle-Aquitaine.

Planning non exhaustif. Pour en savoir plus consultez le site www.le308.com

SITE DE BORDEAUX

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

Septembre–Novembre 2021

Cycle Frugalité !

Rencontres professionnelles, conférence, émissions de radio, visites et expositions. En collaboration avec la Ville de Bordeaux/Bordeaux Métropole. En partenariat avec FIBOIS Landes de Gascogne, les Rencontres Woodrise, le groupe Frugalité Heureuse (33 – 24) et Rumeurs Radio.

Le 6 octobre

Architecture et bois en Nouvelle-Aquitaine
Rencontres professionnelles. Dans le cadre des Rencontres Woodrise du 5 au 8 octobre 2021. En partenariat avec FIBOIS Landes de Gascogne et les Rencontres Woodrise.

Du 6 octobre au 26 novembre 2021

Label Bâtiment Frugal Bordelais

Exposition. Conférence inaugurale le 6 octobre à 18h30. Avec le soutien de la Ville de Bordeaux/Bordeaux Métropole. En partenariat avec le groupe Frugalité Heureuse (33 – 24) et Rumeurs Radio.

Le 7 octobre

Rencontres professionnelles du Groupe Frugalité heureuse (33 – 24)

En partenariat avec le Groupe Frugalité heureuse (33 – 24).

Le 7 octobre à 18h30

Conférence avec Philippe Madec

Conférence retransmise en direct sur www.mezzanine.archi
Dans le cadre des Rencontres Woodrise. En partenariat avec FIBOIS Landes de Gascogne et Rumeurs Radio.

Les 14 et 28 octobre et 18 novembre à 18h00

Émissions de radio. En direct sur www.mezzanine.archi
Émissions dans le cadre du cycle Frugalité. Avec le soutien de la Ville de Bordeaux/Bordeaux Métropole. En partenariat avec le groupe Frugalité Heureuse (33 – 24) et Rumeurs Radio.

Le 16 octobre 2021, de 15h à 17h

FIFAAC

Projections. Séance spéciale avec la rediffusion des films primés cette année. Dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture et en partenariat avec le FIFAAC.

Le 22 octobre 2021, 308 avenue Thiers, Bordeaux

Conseil d'Administration & séminaire de programmation 2022

ORDRE DES ARCHITECTES

ORDRE DES AVOCATS – BARREAU DE BORDEAUX

Le 1^{er} décembre de 14h30 à 18h30

Villes de demain – Adapter et inventer

Colloque. Élus, architectes et avocats, représentants des sciences humaines et sociales, professionnels, techniciens, aborderont et exploreront problématiques et solutions autour des questions de : réhabilitation de l'existant, friches et interstices, mutualisation et intensification des espaces et des usages, confort du bâti, co-construction du projet.

SITE DE PAU

PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE

Le jeudi 30 septembre à 18h30

Young Architects in Latin America

Exposition & Conférence Inaugurale avec Mariano Efron architecte associé d'Architecture studio + temps d'échanges avec des architectes sud-américains locaux. Exposition du 30 septembre au 30 octobre.

Le vendredi 1^{er} octobre. De 9h à 17h30 – Salle Agora à Lacq

Re/construire ensemble nos territoires de demain

Colloque, journée professionnelle. Proposé par le Pôle de Pau et le Pavillon de l'architecture, l'Ordre et le Syndicat des géomètres-experts, la Fédération Française du Paysage Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec le Conseil Départemental 64, l'Agence de l'eau, EDF, GRDF.

Le mardi 5 octobre de 14h à 18h, Bayonne

De l'abus patrimonial au devoir d'oubli – Propos sur la Démolition (intentionnelle) / Conservation
Conférences / Échanges. En partenariat avec la ville de Bayonne.

Le vendredi 8 octobre de 8h à 18h – Capbreton

Une journée dans les Landes : Capbreton

Visites et Présentations. En partenariat avec la commune de Capbreton Maître d'ouvrage et VMZINC.

Le samedi 9 octobre 10h30 – MIAL Pau

Felice Varini, entre couleur et architecture

Conférence / Projection. En lien avec le documentaire d'Antoine de Roux, *7 droites pour 5 triangles*, Sophie Limare interrogera l'acte de voir l'architecture à travers les interventions colorées de Felice Varini. En partenariat avec la Médiathèque André Labarrère – Pau.

Le lundi 12 octobre 16h – Maison du Séqué, Bayonne

Architectures contemporaines et projets de rénovation : Maison du Séqué, Médiathèque centrale de Bayonne, Musée Bonnat-Helleu.

Visite & Présentations de concours par les équipes de maîtrise d'œuvre en présence de la ville de Bayonne Maître d'ouvrage. En partenariat avec Forbo, Chaux et enduits de Saint-Astier, Taillerie de Bidache, VMZINC, Technal.

Le jeudi 15 octobre (JNA) de 18h à 22h (accueil à 17h)

MIAL Pau

Nuisances lumineuses, paysages, environnement et qualité de vie. Quelles nouvelles approches de l'éclairage dans les villes et les villages ?

Table ronde / Débat – Parcours découverte : les lumières du Hédas. En partenariat avec la MIAL Pau.

Le vendredi 16 octobre (JNA), 10h30

Oscar Niemeyer et l'École Brésilienne

Conférence animée par Gilles Ragot. En partenariat avec la MIAL Pau.

Le samedi 17 octobre (JNA), 18h15 – Le Méliès, Pau

Hacer mucho con poco réalisé par Mario Novas et Katerina Klivadenko.

Documentaire – Projection – Débat. Débat en présence d'architectes sud – américaines En partenariat avec le Méliès.

Le lundi 19 octobre (JNA), 12h30 – MIAL Pau

Georges Rousse, entre couleur et architecture

Café – Art – Conférence / Projection. Avec Sophie Limare. En partenariat avec la MIAL Pau.

Le mardi 20 octobre (JNA), 16h

Palais Beaumont – Parc Beaumont

Exposition de David Banks « Iconographie urbaine » et Parcours accompagné « Regards croisés au Parc Beaumont, balade paysagère, architecturale et photographique »

Avec Jean-Pierre Bombaut responsable de la Mission Ville-Jardin, Ville de Pau. François de Barros, architecte, paysagiste, David Banks, Philippe Debast, directeur de Lafitte Environnement et Paysage. En partenariat avec la ville de Pau, Lafitte Paysages, le Palais Beaumont.

Le jeudi 22 octobre, 260 Rue Léon Joulin, 31100 Toulouse

Une journée à Toulouse

Visite de l'usine Technal et visites de projets / La Cité des start-up et La Halle des Mécaniques. En partenariat avec Technal, Velux.

Le vendredi 23 octobre, de 9h à 12h

Terrasse sud du parc Beaumont, Pau

Photographeur l'architecture et le paysage
Workshop. Avec le photographe David Banks.

Le jeudi 28 octobre, 18h

Maison des Associations, 140 route de Morlaàs, Buros

Maison des Associations et Parc de Buros. Extension du presbytère de Buros en espace mutualisé : espace jeunes et maison des associations.

Le Pavillon propose, en partenariat avec le CAUE 64 et en présence de Thierry Carrère, maire de Buros, une visite et la présentation du projet du Collectif Encore. Une conférence avec Anna Chavepayre, architecte mandataire.

Le vendredi 29 octobre, 9h à 12h – Pavillon

Le traitement de l'image, importance de choisir la photo, l'équilibre des couleurs, la lumière, le contraste
Workshop. Avec le photographe David Banks.

Le mardi 23 novembre, 18h – Pavillon

Présentation de deux concours d'architecture : création d'un nouveau service de restauration au collège de Nay et restructuration avec extension du collège d'Arzacq
Exposition. Avec l'ensemble des équipes et en partenariat avec le Conseil département 64.

Le vendredi 3 décembre, 9h à 12h – 13h30 à 17h30

Construisons Bois – Connaître et reconnaître le bois
Formation. Avec Nima Saedlou, consultante formatrice, gérante de Xylotree (Laboratoire de caractérisation du bois, en partenariat avec Fibois Nouvelle Aquitaine.)

SITE DE POITIERS

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS

Octobre et novembre 2021

EXPOSITION : « Groupe scolaire Montmidi, une école à énergie positive », présentation des quatre projets architecturaux finalistes pour la construction d'un équipement qui accompagne la transition urbaine et environnementale de la Ville de Poitiers.

Le 12 octobre 2021 à 19h

CONFÉRENCE : « Aino et Alvar Aalto : quand la forme équilibre la fonction », par Mathieu Marsan, en partenariat avec le Musée Sainte-Croix dans le cadre de l'exposition « L'amour fou ? Intimité et création ».

Le 15 octobre 2021

LEVEZ LES YEUX ! : urbanisation, paysage, cadre de vie, parcours citoyen... Une journée dédiée aux scolaires autour du film documentaire « Douce France », en présence du réalisateur Geoffrey Couanon.

Le 15 octobre 2021

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE : des animations pour tous autour des métiers de l'architecture, du patrimoine contemporain, de la transition écologique et de l'aménagement urbain... et une braderie pour chiner des objets design, des maquettes, des livres, du matériel de dessin ou des jeux de construction.

28 et 29 octobre 2021

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : « Domus & Maison contemporaine », restitution du projet fédérateur mené avec les collèges de Latillé et Ménigoute.

Du 5 au 7 novembre 2021

VOYAGE : à l'occasion de « Tous pour l'architecture ! », 5^{ème} Biennale du Réseau des Maisons de l'Architecture, à Clermont-Ferrand.

Le 16 novembre 2021 à 19h

CONFÉRENCE : « Eileen Gray et Jean Badovici : E-1027, la maison en bord de mer », en partenariat avec le Musée Sainte-Croix dans le cadre de l'exposition « L'amour fou ? Intimité et création ».

Retrouvez l'ensemble de la programmation sur www.ma-poitiers.fr

SITE DE LIMOGES

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN EN NOUVELLE-AQUITAINE

De septembre à ...

ATELIERS/ VISITES DE CHANTIER à TRAVERS

LE LIMOUSIN : pour les collégiens pour découvrir le métier de construire avec les architectes/ paysagistes et artisans du projet.

Le samedi 25 septembre au 75 bl Gambetta à Limoges

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN EN NOUVELLE-AQUITAINE.

Le mardi 28 septembre à 18h30, à la BFM centre-ville, à Limoges

CONFÉRENCE : « Oscar Niemeyer, J'ai tropicalisé l'architecture moderne », par Gilles Ragot.

Les vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 octobre

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE : programmation à venir.

Le mardi 2 novembre à 18h30, à la BFM centre-ville, à Limoges

CONFÉRENCE : « Architecture Art Déco, l'autre modernité de l'entre-deux guerres » par Gilles Ragot.

ORDRE DES ARCHITECTES - PÔLE DE LIMOGES & MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN EN NOUVELLE-AQUITAINE

Le vendredi 15 octobre, à partir de 9h30 -12h30, Espace Simone Veil à Limoges, 2 rue de la Providence

SÉMINAIRE : « La RE2020 une nouvelle norme pour de nouvelles pratiques ? »

VISITE D'ARCHITECTURE : 14h visite d'un bâtiment vertueux (à préciser), sur inscription.

Décision de la chambre régionale de discipline des Architectes de Nouvelle-Aquitaine du 24 janvier 2020

(Extraits)

Le Conseil de l'Ordre reproche à M. Jean-Pierre Renaud et à la société X d'avoir commis trois signatures de complaisance pour la construction de maisons individuelles.

Un ABF a attiré l'attention du Conseil de l'Ordre sur un avant-projet élaboré par la société Vila Nova construction, le dossier de permis de construire ultérieurement déposé avec le cartouche de M. Jean-Pierre Renaud et la société X apparaissant très similaire. Deux autres dossiers ont fait l'objet de constats similaires avec les mêmes intervenants. Invités à produire à l'Ordre les contrats avec les trois maîtres d'ouvrage, M. Jean-Pierre Renaud et la société X n'ont pas déféré à cette demande. Postérieurement, ils ont reconnu, pour les deux premiers, l'absence de contrats et de toute facturation, et se sont bornés à affirmer avoir participé à l'esquisse des trois projets.

S'agissant de la demande de PC d'une maison pour M.O., cette demande comportait des plans revêtus de la signature de M. Jean-Pierre Renaud, architecte DPLG, et du cachet de l'agence X. Cependant la société Vila Nova, qui n'a pas la qualité d'architecte, apparaît dans les « coordonnées du maître d'œuvre » dans le formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique, et M. Jean-Pierre Renaud a reconnu n'avoir pas signé de contrat avec M.O. ni facturé de prestations, ce qui contredit son affirmation selon laquelle il serait à l'origine de l'esquisse du projet transmise à la société Vila Nova, que celle-ci a d'abord présentée sous son nom.

S'agissant du projet de maison pour M. et M^{me} F., le projet a été également conçu par la société Vila Nova, dont le cartouche apparaît sur les premiers plans, très similaires à ceux qui ont été présentés ensuite avec la signature de M. Jean-Pierre Renaud. Les « coordonnées du maître d'œuvre » figurant dans le formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique sont au demeurant celles de la société Vila Nova.

S'agissant du projet de maison pour la SCIE, également présenté avec le cachet de l'agence X, M. Jean-Pierre Renaud a produit un contrat de maîtrise d'œuvre signé par sa société X le 8 avril 2018 pour une mission limitée à une esquisse de faisabilité, une approche estimative du coût des travaux et l'établissement du dossier de demande de permis de construire. Aucune facturation effective de la rémunération prévue n'est justifiée ni alléguée. Là encore, la société Vila Nova apparaît dans les « coordonnées du maître d'œuvre » dans le formulaire, et la similarité des plans déposés par l'architecte avec ceux établis initialement par la société Vila Nova ressort des pièces versées.

Si M. Jean-Pierre Renaud soutient que le projet architectural aurait bien été élaboré au départ par lui pour les trois esquisses, aucun élément concret n'a été produit pour montrer de réels échanges avec les maîtres d'ouvrage ou l'effectivité d'un travail architectural effectué par lui. Invité à s'expliquer sur l'absence de facturation, M. Jean-Pierre Renaud s'est borné à alléguer des relations d'affaires ayant déjà fait appel à ses services dans le passé. Dans ces conditions, la participation significative de M. Jean-Pierre Renaud et de la société X à la conception des projets n'est pas établie et le grief de signature de complaisance peut être retenu pour les trois dossiers.

Il est infligé à M. Jean-Pierre Renaud la sanction de la suspension de l'inscription au tableau régional pour une période de six mois, dont trois mois avec sursis.

La présente décision sera publiée dans le journal « 308+ », aux frais de M. Jean-Pierre Renaud.

Décision de la chambre nationale de discipline des Architectes du 29 avril 2021

(Extraits)

Par une décision du 24 janvier 2020, la chambre régionale de discipline des architectes de Nouvelle-Aquitaine a prononcé à l'encontre de M. Jean-Pierre Renaud et de la SARL Architectes Associés la sanction de la suspension du tableau de l'ordre pour une durée de six mois dont trois mois de sursis, assortie d'une mesure de publicité dans la revue du CROA et de la prise en charge des frais de procédure pour signatures de complaisance.

La Chambre Nationale de Discipline décide :

Il est prononcé à l'encontre de la SARL Architectes Associés la sanction de la suspension de l'inscription au tableau régional de l'ordre des architectes pendant une durée de trois mois dont trois mois avec sursis.

La décision du 24 janvier 2020 de la chambre régionale de discipline des architectes de Nouvelle-Aquitaine en tant qu'elle a sanctionné la SARL Architectes Associés est réformée en ce qu'elle a de contraire avec la présente décision.

Il sera procédé à la publication de la sanction dans le journal du conseil de l'ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine dénommé 308+ aux frais de la société Architectes Associés.

Décision de la chambre nationale de discipline des Architectes du 1^{er} juin 2021

(Extraits)

Le Conseil de l'Ordre reproche à M. Christian Maitre et à la SELARL Christian Maitre d'avoir commis une signature de complaisance en apposant signature et tampon professionnel sur les dossiers de permis de construire de M. J., d'une part, et de M. Q. et M. et M^{me} D., d'autre part, alors qu'ils n'en étaient pas l'auteur, en infraction aux articles 3 et 15 de la loi sur l'architecture et 5 du code des devoirs professionnels.

Il est infligé à la SELARL Christian Maitre et à M. Maitre une suspension de l'inscription au tableau régional des architectes pour une période de douze mois assortie d'un sursis d'une durée de six mois.

La sanction de la SELARL Christian Maitre et de M. Maitre sera publiée, à leurs frais, par mention de la sanction dans le journal « 308+ » éditée par le conseil régional de l'Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine et publication intégrale sur le site www.architectes.org et dans le journal « Sud-Ouest », édition Bordeaux Agglo.

Les frais engagés par le conseil régional de l'Ordre à raison de la suspension prononcée par la présente décision sont mis à la charge de la SELARL Christian Maitre et de M. Maitre.

308+

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine

Siège

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Pôles

Limoges : 75 boulevard Gambetta, 87 000 Limoges

Pau : 3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Poitiers : 1, rue de la Tranchée, 86 000 Poitiers

Tél. 05 56 48 05 30 - ordre.na@architectes.org

www.architectes.org/nouvelle-aquitaine

VIRGINIE GRAVIÈRE (Présidente)

LAURENCE SERVAT (Directrice et juriste)

SOPHIE MOLINES (Responsable de la communication)

ISABELLE BABIN (Assistante de direction)

VÉRONIQUE BACHWA (Assistante de direction)

MAËVA GREZES (Juriste)

JULIE DUPUY (Secrétaire comptable)

MAJ Formation Continue Architecture et cadre de vie

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Tél. 05 57 14 06 97

formation@maj-na.fr

PAULE ROUQUETTE (Présidente)

CORINNE LÉGER (Directrice - Responsable formation)

MARIE BARUSSAUD (Coordinatrice pédagogique -
Communication)

ALEXANDRA BURLAND (Assistante formation)

308+ est une publication des Architectes et de l'Architecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

N° ISSN 2267-3776.

Directrice de publication : VIRGINIE GRAVIÈRE,

Rédacteur en chef : OLIVIER LAURENT,

Comité de rédaction : MARIE BERGER, MÉLANIE BENTAYOU, PIERRE BERTIN, LUDOVIC GILLON, FRÉDÉRIQUE LACROIX, CORINNE LÉGER, FANNIE LOGET, >

BÉNÉDICTE FERREY, FRÉDÉRIQUE HCERNER, ADRIEN MAILLARD, CLÉMENT MIGLIÉRINA,

Coordination : SOPHIE MOLINES,

Conception graphique : DIDIER LECHENNE.

trois cent huit avenue Thiers, 33 100 Bordeaux
tramway ligne A, arrêt Galin
05 56 48 05 30

Contact comité de rédaction :

s.molines.ordre@architectes.org

www.le308.com

www.facebook.com/le308

Chaîne YouTube : www.youtube.com/user/troiscenthuit

LE 308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Tél. 05 56 48 83 25

ma@le308.com

www.ma-lereseau.org/aquitaine

PAUL ROLLAND (Président)

ADRIEN MAILLARD (Directeur)

MARLÈNE PROST (Chargée d'administration et des publics)

LE PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Tél. 05 33 11 44 86 – Fax. 05 59 82 88 32

www.pavillondelarchitecture.com

PAUL CANET ET MÉLANIE GOMY (Co-Présidents)

NADINE BUENO (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS EN NOUVELLE-AQUITAINE

1 rue de la Tranchée, 86000 Poitiers

Tél. 05 49 42 89 79 – contact@ma-poitiers.fr

www.ma-poitiers.fr

CLAUDINE GAUDIN (Président)

FRÉDÉRIQUE LACROIX (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN EN NOUVELLE-AQUITAINE

75 boulevard Gambetta, 87000 Limoges

maison.architecture.limousin@gmail.com

www.ma-limousin.fr

SOPHIE BERTRAND, BÉATRICE FOURNET-REYMOND
(Co-Présidentes)

FANNIE LOGET (Médiatrice culturelle)



**ORDRE
DES
ARCHITECTES**

